

RÈGLEMENT MUNICIPAL

Avis public est par la présente donné aux personnes intéressées de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- **Que** le Conseil municipal, à une séance tenue le 3 avril 2018, a adopté les projets de règlements suivants :
 - **#18-735** modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) (règlement n° 15-677);
 - **#18-734** modifiant le règlement de zonage (règlement n° 15-674);
 - **#18-737** modifiant le règlement de lotissement (règlement n° 15-675);
 - **#18-739** modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels (règlement n° 17-717).
- **Qu'une** assemblée publique de consultation aura lieu le 19 avril 2018 à 19 heures, au 33 rue de l'Église en la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges. L'objet de cette assemblée est de consulter la population sur ces règlements;
- **Que** les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 33, rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, au bureau du secrétaire-trésorier;
- **Que** les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier;
- **Que** les projets de règlement #18-734 et 18-737 contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 5 avril 2018

Avis numéro : 2018-17



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

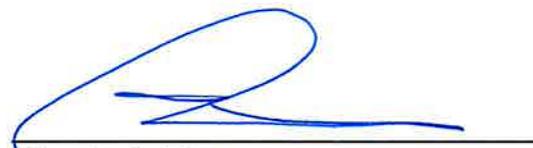
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

le 5 avril 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je clone ce certificat,
le 5 avril 2018.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier